

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 517 - 19 avril 1990 - Prix 2,50 F

SPECIAL EDF - GDF

SOMMAIRE

MEETING G. MARCHAIS	p. 2	ATTEINTE AUX LIBERTES COUERON	
EDF - GDF	p. 3	VETERANS	
CONFERENCE DE PRESSE DU P.C.F.	p. 4	VOYAGE EN RDA CHICHE M. D'AGREMONT	p. 6
ZONES HUMIDES ZONE SINISTREE?	p. 5	CONSEIL REGIONAL	p. 7

POUR UN LARGE RASSEMBLEMENT AVEC GEORGES MARCHAIS

La dernière période est marquée par une nouvelle aggravation de la politique d'austérité.

Des mesures très graves sont prises par les patrons et par le gouvernement contre l'emploi, les salaires, les acquis sociaux, les libertés, l'industrie, l'indépendance nationale.

Les mots ne suffisent plus à cacher les intentions et les actes du gouvernement et des dirigeants socialistes qui poursuivent et entendent poursuivre leur politique de droite, avec la droite.

Ce numéro des "Nouvelles" illustre quelques-unes des conséquences de cette politique dans notre département.

Face à cela, les communistes amplifient leurs efforts pour contribuer à rassembler toutes celles et tous ceux qui n'en peuvent plus de cette politique, pour que la riposte soit à la hauteur des coups portés.

Gilles BONTEMPS

Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.

Seule l'action la plus large des gens de toutes catégories peut permettre de se défendre, d'imposer d'autres choix, de contraindre le gouvernement et le Parti socialiste à revenir à une politique de gauche.

C'est tout le sens du meeting avec Georges Marchais à Nantes le 26 avril.

Amis lecteurs des "Nouvelles", partageant ou non toutes nos idées, que ce soit pour vous rassembler, pour vous défendre et pour que ça change, ou tout simplement pour mieux connaître l'opinion et les propositions des communistes, nous vous invitons à ce meeting.

Sans doute dans votre entourage, des gens s'interrogent sur leur situation, leur avenir, la possibilité de s'en sortir ou non. Invitez-les à se joindre à vous...

Nous vous accueillerons avec plaisir à cette soirée avec le secrétaire général du Parti Communiste Français.

LE 26 AVRIL A NANTES



Georges MARCHAIS AVEC LES GENS

La politique actuelle provoque un profond mécontentement chez les gens.

Les communistes leur tendent la main - quels que soient leur opinion, leur croyance, leurs votes antérieurs. Nous leur disons que tout dépend d'eux.

En effet, si on attendait que le gouvernement et les dirigeants socialistes changent de politique, on attendrait longtemps car ils ont tous réaffirmé leur intention de poursuivre dans le sens actuel. Et on ne répondrait donc pas aux coups portés.

La force des salariés, c'est leur nombre. S'ils sont unis ils peuvent imposer d'autres choix. Nous entendons donc les appeler à se rassembler pour se défendre et se rassembler pour que ça change.

Nous les invitons à agir avec nous pour le retour à une politique de gauche. C'est d'ailleurs tout le sens de nos efforts actuels et c'est le sens du meeting que nous allons tenir le 26 avril à Nantes avec Georges Marchais.

Ce meeting s'adresse à toutes celles et tous ceux qui n'en peuvent plus de cette politique,

qui veulent faire quelque chose pour s'en sortir. Il s'adresse à toutes celles et tous ceux qui veulent connaître les propositions des communistes, leur opinion en direct, de façon non déformée.

Ce rassemblement outre le fait que la venue du secrétaire général en soi est un événement politique dans ce département, aura une particularité supplémentaire : ce sera le premier meeting avec le livre de Georges Marchais: "DEMO-CRATIE" que le secrétaire général dédicacera à l'issue du meeting.

Les deux entreprises nationales des services publics EDF et GDF font l'objet d'attaques sans précédent.

Les orientations gouvernementales remettent en cause les structures des entreprises avec pour finalité de livrer la production, le transport et la distribution du gaz et de l'électricité aux appétits du grand capital.

Conforme aux directives de Rocard, les responsables d'EDF et GDF tentent d'éclater le service public, d'anéantir les prérogatives de la loi de nationalisation et du statut du personnel par une logique néfaste pour les usagers domestiques et pour les agents des deux sociétés nationales.

EDF et GDF, comme les PTT, même s'ils demeurent publics, ne le resteront que sous la loi des grands requins de la finance.

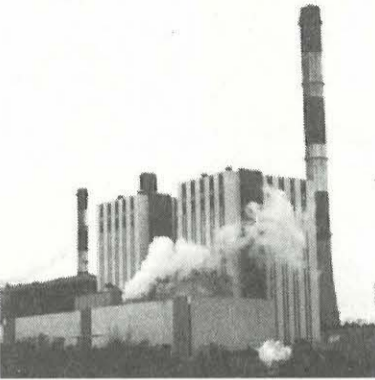
Les décisions des directions générales si elles sont appliquées, modifieront les services existants, qu'ils soient régionaux, départementaux, au centre de résultats ayant comme unique objectif celui du profit maximum.

Dans cette perspective, il n'y aura pas de place à une véritable mission de service public,

EN DIRECT DE CORDEMAIS

pas de place pour une nationalisation démocratique, pas de place pour les acquis du personnel, pas de place pour les conquêtes sociales.

L'entretien et l'exploitation des usines de production d'électricité sont une véritable manne pour les patrons. Au niveau national c'est l'équivalent de dix mille postes de travail et 7,6 milliards de francs pour une année.



Les agents de Cordemais l'ont bien compris, le message des directions passe mal. Ils agissent au quotidien pour contrecarrer la liquidation de leur entreprise, pour consolider leurs garanties collectives.

Sous l'impulsion de la CGT, le personnel développe

de multiples actions. Les débats dans les services s'organisent, débouchant sur des questions importantes comme celle du lien étroit entre nationalisation et statut de haut niveau avec succès économique et social.

Les luttes ont fait échouer les plans des directions sur l'abandon des 2 tranches fuel. Les agents de conduite en action depuis 3 semaines viennent d'obtenir 6 créations de postes.

Toujours à l'initiative du syndicat CGT, les prévisions de baisses d'effectifs du service entretien n'ont pu être appliquées, au contraire, certains services ont été étoffés.

La démarche entreprise par le personnel est la bonne. Elle consiste à porter très haut et très fort la nationalisation de leur établissement, de défendre becs et ongles leur statut démocratique.

C'est donc l'action de tous les jours, sur toutes les revendications, qui est susceptible de gagner et d'empêcher aux directions et au gouvernement de développer leur politique désastreuse.

VOUS AVEZ DIT "DEFICIT" ?

De 1984 à 1988, le prix de vente moyen du KWh facturé à l'industrie par EDF a baissé de 22,8 %... contre 13,8 % seulement pour les usagers domestiques, par le jeu des nouvelles options tarifaires. On mesure ainsi l'impact que peut avoir sur l'équilibre d'exploitation de l'entreprise nationale une politique tarifaire accordant de tels privilèges aux entreprises. Et l'on sait combien ces privilèges tendent à croître en proportion du poids du client. Ainsi, un contrat comme celui qu'EDF a passé avec Pechiney (Economie et Politique octobre 1989...) entraîne un manque à gagner de 500 millions de francs pour le service public.

On cherche à justifier de tels avantages tarifaires en invoquant les impératifs de compétitivité des entreprises localisées en France. Certes, de tels cadeaux diminuent sensiblement le coût des consommations intermédiaires des sociétés ainsi favorisées... mais qu'en font-elles ? Les résultats enregistrés par la France relativement à ses principaux concurrents en matière de croissance réelle, d'emplois qualifiés et de pouvoir d'achat des salaires, de dépenses de formation ou de recherche, comme en matière de commerce extérieur montrent combien ce type de faveurs facilite avant tout, dans les conditions politiques et de gestions actuelles, la progression des profits et les gâchis de capitaux. L'effort consenti par le service public, au nom de la compétitivité de ses clients industriels, part alors en fumée dans la croissance financière, contre l'emploi et les capacités humaines, affaiblissant la France.

La direction d'EDF, comme le gouvernement sont totalement silencieux sur l'ampleur de ces prélèvements lorsqu'ils

lancent comme un coup de tonnerre, dans le ciel médiatique des Français, l'information sur le déficit de l'entreprise nationale. Et en fait, il a même atteint l'ampleur du trou, le sixième en dix ans, annonce donc, hors variations du change dollar, une nouvelle progression de la dette d'EDF dont une partie supporte des taux d'intérêt supérieurs à 16 %.



L'annonce fracassante du déficit d'EDF a une double fonction, dans un contexte où le gouvernement veut imposer une restructuration majeure à l'entreprise nationale, en vue de son insertion dans le marché unique européen de la finance pour 1992. Dans l'entreprise, elle sert à intensifier la campagne de culpabilisation des personnels et leur intégration au projet de transformation des unités en "centre de résultats", tant à la distribution qu'à la production-transport au prix de la mise en cause d'acquis sociaux, d'emplois et de la qualité du service rendu à tous les usagers. Dans le pays c'est l'inefficacité du service public qui est mise en accusation, tandis que la péréquation tarifaire est dénoncée comme obstacle à la rentabilité financière présentée comme seul critère possible d'efficacité.

LA FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DU P.C.F. A RENCONTRE LE BUREAU DE LA C.A.S. DE NANTES

A la fin janvier Michel Rica et Gilles Bontemps ont reçu une délégation de la C.A.S. d'E.D.F. de Nantes souhaitant s'entretenir avec des représentants de notre parti des questions posées à E.D.F., en particulier face à la volonté du gouvernement de remettre en cause d'importants acquis sociaux dans cette entreprise publique.

Cette rencontre, outre le soutien aux légitimes revendications des salariés d'E.D.F., a été l'occasion pour les représentants de notre Fédération de réaffirmer la nécessité du développement de nouvelles tranches à Cordemais et de l'importance d'aller rapidement à la construction d'une centrale nucléaire au CARNET.

Le bureau de la C.A.S. était composé d'un représentant administratif de chaque organisation syndicale C.G.T. - U.N.C.M. - F.O. - C.T.C. - C.F.D.T.

D'entrée de jeu le secrétaire de la C.A.S. s'est exprimé sur la position bien connue de la C.A.S. de Nantes sur le soignant monopole de la C.G.T. à la C.A.S. et au Comité de Coordination, par une gestion sans partage.

Les responsables du Parti Communiste Français se sont

déclaré très surpris du contenu de l'exposé du secrétaire général de la C.A.S., constatant sans vouloir s'immiscer dans la gestion des activités sociales des gaziers et électriciens, que sa préoccupation semblait davantage se porter sur la mise en cause de la gestion par la C.G.T. de la C.A.S. et qu'il y avait moins de rigueur dans la réaction contre les attaques dont font l'objet les agents d'E.D.F. et de G.D.F. de la part de leur Direction et du gouvernement.

Gilles Bontemps constatait de la démesure dans les propos tenus. Le personnel des entreprises nationales vote tous les trois ans pour choisir ses représentants, la composition de vos organismes sociaux est le résultat de ces scrutins.

Il poursuivait en montrant que la campagne de presse sur cette question vise à salir la gestion de la C.A.S., à semer le doute parmi le personnel, et à créer la division, pour permettre la remise en cause des activités et protections sociales.

Les représentants du P.C.F. ont invité leurs interlocuteurs à ne pas sous-estimer cette offensive qui concerne d'ailleurs toutes les entreprises publiques et nationales, et qu'en restant muet, inactif et divisé on

s'engage dans un véritable recul social.

Concernant l'amendement Evin, Gilles Bontemps devait faire remarquer que seuls les députés communistes ont voté contre.

Les représentants du P.C.F. ont informé également que d'autres débats se préparaient à l'Assemblée Nationale, présentés par le gouvernement, portant sur les régimes de retraites. L'application de ces propositions gouvernementales, si elles étaient adoptées, seraient un retour en arrière important.

C'est pour cette raison que le Parti Communiste a apporté son soutien aux actions de la F.N.E. C.G.T. mais qu'il n'y a aucune exclusivité si d'autres organisations syndicales appelaient le personnel à agir, le P.C.F. les soutiendrait avec la même force.

A la fin de la rencontre, le P.C.F. a remis à chaque membre du bureau de la C.A.S.:

- le projet de loi déposé par le groupe communiste à l'Assemblée Nationale pour le S.M.I.C. à 6 500 Francs,

- le projet de financement de la Sécurité Sociale avec notamment la cotisation de 13,6 % sur les revenus du Capital et des gros placements financiers.

A L'AFFUT

Des incitations, émanant notamment des pouvoirs publics, se multiplient pour encourager le développement de moyens autonomes de production couplés avec des sociétés d'économie mixte de distribution. Le montage financier est clair : produire et distribuer localement sans passer par EDF, permettant ainsi à des intérêts privés de réaliser des profits élevés. En effet, les premiers bénéficiaires de ce type de montage ne seraient pas en l'état les usagers, mais les capitaux privés engagés dans

ces sociétés avec, en tête, la Compagnie Générale des Eaux (CGE) et la Lyonnaise des Eaux.

Ces deux groupes sont à l'affût de tout ce qui peut leur permettre d'accroître leurs pouvoirs déjà immenses sur les collectivités territoriales à un moment où celles-ci, dans le cadre du marché unique européen de la finance, risquent d'être soumises à des regroupements autoritaires dans le cadre d'une concurrence déchaînée entre métropoles.

vient de paraître

GEORGES MARCHAIS

DEMOCRATIE

messiaen
EDITIONS SOCIALES

en vente

militante

300 pages
90 F.

et en

librairie

au risque de surprendre

G. MARCHAIS

DÉDICACERA

SON LIVRE

A L'ISSUE DU MEETING

Gilles Bontemps, Secrétaire Fédéral, relève au début de la conférence de presse que "les organismes officiels constatent l'aggravation des inégalités. L'I.N.S.E.E. comme le C.E.R.C. soulignent que les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres plus pauvres."

On constate, poursuit-il, que sur plus de 58 000 personnes demandeurs d'emploi (officiellement inscrits en Loire-Atlantique), 54 % seulement sont indemnisés par les ASSEDIC. Encore faut-il souligner que dans ce nombre de demandeurs d'emploi, plus de 16 000 personnes concernées par les CRE, CRA, PIL, PLIS et autres soi-disant stages d'insertion... De plus en plus nombreux sont ceux qui ne touchent plus aucune indemnité.

En réalité sur le département de Loire-Atlantique, avec un million d'habitants, ce sont plus de 100 000 personnes qui sont sans emploi ou en situation de précarité - sachant bien dans le même temps que ne sont pas pris en compte l'intérim et les travaux flexibles.

Dans le même temps, plus de 7 000 personnes sont concernées par le R.M.I.

Il fait part ensuite de la mise en cause de la construction navale et du danger que la commande des deux nouveaux cars-ferries bretons soient passés dans un chantier étranger.

Il faut ajoute-t-il que les chantiers de l'Atlantique soumissionnent sur ce marché. Mais si ces deux car-ferries ne devaient pas être confiés aux Chantiers de l'Atlantique, nous exigeons qu'ils le soient aux chantiers de La Ciotat. Les fonds publics français ne doivent pas alimenter des commandes à l'étranger.

Il s'élève également contre un autre projet d'abandon industriel qui est un "véritable abandon de souveraineté nationale avec l'offre faite par le gouvernement français à la R.F.A. au travers du départ de la chaîne A321 à Hambourg."

Nous exigeons poursuit-il, que la chaîne A321 soit installée à Toulouse et que soient installées à Saint-Nazaire et à Nantes les chaînes ATR.

CONFERENCE DE PRESSE DE LA FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DU PCF.

Il aborde ensuite le service public avec "les coups qui lui sont portés", "le projet Prévost-Quiles de casse des PTT, la SNCF et ses suppressions d'emplois et la volonté de liquider le dépôt du Grand-Blottereau".

C'est aussi la mise en pièces de la Santé, de la Sécurité Sociale, dont Claude Evin se fait de plus en plus un auteur zélé.

Le succès de la manifestation de Rennes le 31 Mars dernier montre qu'il est possible de faire grandir la protestation et de rassembler très largement pour empêcher la mise en pièces de notre système de protection sociale.

Concernant le pouvoir d'achat où en Loire-Atlantique un salarié sur deux a moins de 6 000 francs par mois, et un tiers moins de 5 000, il appelle les gens à exiger des députés socialistes Jean-Marc Ayrault, Marie-Madeleine Dieulangard et Jacques Floch qu'ils votent à l'Assemblée Nationale le SMIC à 6 500 francs.

Il dénonce les atteintes aux libertés et la scandaleuse attaque dont est victime la secrétaire de l'Union Départementale C.G.T. de Loire-Atlantique Serge Doussin (voir déclaration page 6). Il fait remarquer à ce sujet : "On nous a maintes et maintes fois présenté le modèle suédois comme la panacée. Sans doute vaut-il pour la persistance de la mise en cause des libertés puisque : Clergeau, c'est suédois, S.K.F. c'est suédois, Volvo c'est suédois et La Chapelle Darblay aussi..."

Sur cette question la Fédération du PCF invite les salariés à s'opposer à ces attaques, à exiger le respect des libertés. Dans ce sens nous entendons, assure-t-il, nous adresser au représentant du gouvernement français, c'est-à-dire au Préfet.

Le Secrétaire Fédéral du PCF termine par un appel à l'union pour répondre à tous "les coups portés" et invite au succès du meeting avec Georges Marchais, à Nantes le 26 avril.

BRETAGNE-LOIRE ÉQUIPEMENT AU CŒUR DE VOTRE RÉGION.

Promotion Groupe

Notre présence au cœur de votre région représente pour vous un avantage irremplaçable.

Nous apportons des solutions adaptées, cohérentes et durables, dans le cadre des besoins recensés et à l'intérieur d'un budget défini au préalable.

En somme, une réponse sur mesure à votre problème et la certitude d'avoir fait le bon investissement.



BRETAGNE-LOIRE ÉQUIPEMENT
92, rue Lazare Carnot
56100 LORIENT.
Tél. 97 21 65 71

groupe gifco

FNDIRP - ANACR

Les sections nazairiennes de la F.N.D.I.R.P. ET DE L'A.N.A.C.R. commémorent le 45ème anniversaire de la libération des camps de concentration.

AU CENTRE CULTUREL

1°) CINEMA

Mercredi 25 Avril 1990 à 21 heures

- "Nuit et Brouillard" (bouleversant) d'Alain Resnais

- "On vous parle" de Jean Cayrol

Entrée : 27 F. - Après la projection, débat.

2°) CONFERENCE - DEBAT

Vendredi 27 Avril 1990 à 21 heures

"Les chambres à gaz ont bien existé" par Jean Aubin et Jean-Yves Martin, professeurs d'Histoire et Historiens de l'AREMORS.

Entrée libre.

PLACE MARCEL PAUL

- Dimanche 29 Avril 1990 à 9 h 45

Dépôt de gerbe à la mémoire de Marcel Paul.

MAISON DU PEUPLE

- Du Mercredi 2 au Samedi 5 Mai 1990 inclus de 10 h à 18 h

Exposition sur la guerre, les camps de concentration.

PAS ASSEZ SINISTRÉ?

Par lettre en date du 16 février 90, Marc Justy, Président de l'Association Départementale des Elus communistes et Républicains, s'adressait au Préfet pour demander que le département de Loire-Atlantique soit considéré comme "zone sinistrée" à la suite de la tempête du 3 février. Dans sa réponse du 14 mars, Monsieur le Préfet, considère:

"En ce qui concerne la tempête du 3 février, son caractère exceptionnel, qu'on ne saurait nier, ne suffit pas à justifier un constat de catastrophe naturelle qui ne pourrait, dans ce cas, que relever d'une dérogation très exceptionnelle. Les dommages enregistrés relèvent tous normalement du régime classique des assurances.

La procédure "calamités agricoles" a été immédiatement mise en oeuvre partout où elle paraissait se justifier.

Si des décisions particulières devaient être prises, je ne manquerai pas de vous en tenir informé."

Ainsi plus d'un mois après la tempête, les autorités préfectorales répondent par une fin de non-recevoir - les sinistrés du 3 février apprécieront.

NECROLOGIE

Notre camarade Louis Chiquer n'est plus.

Il s'est éteint à 68 ans, à la suite d'une longue maladie.

Chantenaysien bien connu, il s'était retiré à Mesquer à sa retraite, mais n'en continuait pas moins de militer avec la même ferveur au sein de son Parti dont il était vétérans. Il était trésorier de sa cellule.

La Cellule de Mesquer-Saint Molf, la section de la Presqu'île, l'Amicale des Vétérans, la Fédération, adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITÉ »
S.A.R.L. au capital de 50000 F
Siège social: 41, rue des Olivettes
44000 NANTES
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E.: 5120
Gérant: M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef: Jean PERRAudeau
Associés à parts égales:
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITÉ: Tél. 40.48.56.36
RÉDACTION: Tél. 40.89.72.28
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.C.P. n° 52987

PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

Les élus du syndicat intercommunal de la Région Briéronne (le SIVOM) unanimes réclament des mesures:

- de sauvegarde de la zone humide briéronne,
- de protection des activités traditionnelles,
- de sécurité de sa population.

Ils insistent particulièrement pour que soit étudié, mis en application et respecté, le maintien d'un niveau d'eau suffisant et nécessaire pour limiter les risques et éviter que de telles catastrophes se reproduisent dans les marais de la Grande Brière Mottière et des Marais de Donges.

Le Conseil Municipal de Trignac unanime demande à son tour des mesures analogues. Ses élus expriment "leur inquiétude face aux conditions climatiques actuelles qui se traduisent déjà par un important déficit en eau dans notre région".

Laissez-vous séduire car pour fêter cette ouverture

LA TVA VOUS SERA REMBOURSÉE*

* Offre valable jusqu'au 21 avril correspondant à une remise de 15,68% sur le prix TTC affiché de la collection HARMONIA

JUSQU'AU 30 AVRIL 90

O U V E R T U R E

DE L'ESPACE HARMONIA



La collection Harmonia, c'est une ligne exclusive de meubles, un art de vivre et un sens du bien-être signés Monsieur Meuble. Aujourd'hui, Monsieur Meuble lui consacre un espace tout particulier et vous réserve pour son ouverture, des prix vraiment exceptionnels. Alors l'Espace Harmonia: soyez les premiers à l'inaugurer!

Collection
HARMONIA

monsieur meuble
nous sommes bien ensemble!
Autoroute de Pornichet - SAINT-NAZAIRE

LES VETERANS DU PARTI COMMUNISTE SE SONT DONNE RENDEZ-VOUS LE 26 AVRIL, AU MEETING AVEC G. MARCHAIS.



C'est dans une ambiance chaleureuse que près de quatre-vingt vétérans de Loire-Atlantique se sont retrouvés à Batz-sur-mer, avec la présence de Pierre Le Berche, maire de Batz.

Après la visite du "Musée du Marais salant", avec un commentaire très documenté ils ont partagé un repas fraternel. Ensuite après les interventions de Maurice Rocher et de Gilles Bontemps ils se sont donné rendez-vous le 26 avril avec Georges Marchais et vont y inviter leurs amis.

A PROPOS DE L'IMPLANTATION DE L'ENTREPRISE M.V.S. A COUERON

Au cours du Conseil municipal, les élus communistes s'interrogent sur l'intervention de la commune (7 millions de Francs) pour l'implantation de l'entreprise MVS.

Ils notent aussi que la commune fera l'avance des annuités du conseil général et du conseil régional qui participent également.

"Ce que nous reprochons, disent-ils, dans cette affaire c'est le montage financier réalisé pour une entreprise, de telle sorte que seules les collectivités locales et publiques s'engagent en prenant des risques financiers..."

En clair, les dirigeants de cette société ont joué le bon créneau, le gain sans risque, grâce aux collectivités..."

Et ils questionnent sur la situation faite aux Coueronnais: "quelles embauches exactes seront réalisées ? Il n'est qu'à regarder la situation des anciens de "Tréfinmétaux" ou de "Métayer-Noel", alors que dans le même temps "Manufil" se plaint de ne pouvoir trouver du personnel qualifié".

Les élus du groupe communiste font alors deux propositions:

La première que "le montage financier soit modifié afin que la société MDS soit partie prenante. A savoir que la part communale ne couvre que la préemption."

La deuxième "faire en sorte que la MDS s'engage sur la formation des Coueronnais".

En effet ils signalent qu'il existe sur la commune une structure." Ils proposent qu'elle soit utilisée pour "mettre sur pied une session de formation-qualification dans laquelle cette société par l'intermédiaire, notamment, de ces cadres assureraient une réelle formation-qualification pour la population espérant travailler dans cette entreprise, puisque 150 emplois y sont programmés".

Mais ces propositions n'ayant pas été retenues, le groupe communiste n'a pas voté le projet du Maire.

VOYAGE EN R.D.A.

En ces temps de changements dans les pays de l'Est, les voyages politico-économiques se développent aujourd'hui, dans ces pays autrefois bannis.

Ainsi, Madame Monique Papon, Député C.D.S. de Loire-Atlantique, revient de R.D.A. avec ce commentaire lucide rapporté par le quotidien "L'Eclair":

"Si en R.F.A. le coup économique de la réunification apparaît redoutable, en R.D.A. l'euphorie de la liberté retrouvée ne peut masquer les inquiétudes qui s'expriment devant les risques de perte d'emploi." Et de poursuivre que "les méthodes occidentales qui privilégient la machine au détriment de l'homme menacent en effet de destabiliser l'économie déjà fragile"...

On ne lui fait pas dire !

Mais Madame Papon se rattrape ensuite en déclarant : "... nous devons surtout aider la R.D.A. dans l'apprentissage de sa démocratie nouvelle et s'opposer ainsi à toute reprise en main des communistes".

Chasser le naturel, il revient au galop !

**LIBERTE J'ECRIS TON NOM
DECLARATION DU COMITE FEDERAL DU PCF**

Réuni le 6 avril 1990, le Comité Fédéral de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français, élève la plus vive protestation contre l'assignation dont est l'objet Serge Doussin, en son nom personnel et en sa qualité de Secrétaire Général de l'Union Départementale C.G.T.

Le Patronat est encouragé par la politique du gouvernement de l'Etat de droit qui est érigé en véritable tremplin pour orchestrer une offensive sans précédent, contre les libertés démocratiques et publiques.

L'état de droit c'est l'amnistie des magouilles politiques et financières.

L'état de droit identifie l'action syndicale à un délit !

Le Comité Fédéral prendra les décisions de luttes qu'il jugera nécessaires, pour combattre l'autoritarisme patronal est faire respecter les droits des travailleurs et la citoyenneté à l'entreprise.

Le Comité Fédéral assure l'Union Départementale CGT 44 de son total soutien.

Nantes,
le 9 avril 1990.

DECLARATION DE LA CGT

La Direction de chez Clergeau persiste dans la voie de la répression.

Son acharnement contre la C.G.T. est significatif de son mépris des Salariés, de leurs droits fondamentaux d'agir et de faire grève pour se défendre et imposer la satisfaction des revendications.

En assignant devant le Tribunal de Grande Instance de Nantes, Serge Doussin en tant que Secrétaire Général et en son nom personnel, et en demandant sa condamnation au "paiement de 100.000 F de dommages et Intérêts au profit de la SCA-Emballage" pour séquestration de l'équipe de Direction...

La Direction, de chez Clergeau demande un jugement de classe contre une organisation syndicale qui lutte sans concession, sur tous les terrains revendicatifs avec les travailleurs contre le droit discrétionnaire du patronat.

La défense des libertés se pose en permanence, terme de lutte.

L'Union Départementale C.G.T. à pris la décision de ri-

poster à toutes atteintes aux libertés syndicales et aux droits des Travailleurs, conquis par la lutte, et de créer les conditions d'un mouvement d'opinion de la part des hommes et des femmes, démocrates qui refusent que l'action soit considérée comme un délit par le Patronat et le Gouvernement.

L'amnistie "des fraudeurs de haut vol", décidée sous l'impulsion des plus hautes Autorités, des ravages du Pouvoir Politique, est un véritable appel à une croisade contre les libertés syndicales, démocratiques et publiques.

L'U.D. - CGT-44- la fédération du Livre et du Papier Carton ne se laisseront pas impressionner.

Dès à présent, elles déclarent qu'elles prendront les initiatives d'actions à la hauteur ou l'attaque est portée.

Le jour où cette affaire viendra devant la juridiction pénale, ce sont les actes délictueux, du patronat contre les libertés qui seront jugés.

Chacun est placé devant ses responsabilités -

Nantes, le 6.04.90

CHICHE, MONSIEUR D'ACREMONT.

La direction des Chantiers de l'Atlantique se lance dans la pub, avec une campagne d'affichage vantant les mérites de son personnel.

On peut lire sur l'affiche, placardée dans tout le département : "Il faut beaucoup de caractère à ses hommes pour construire les plus beaux bateaux du monde".

Ainsi, la direction utilise aujourd'hui la flatterie. Mais c'est toujours le mépris lorsqu'il s'agit de répondre aux légitimes revendications.

Cette campagne, selon le directeur M. d'Acremont, vise le personnel pour qu'il se sente "revalorisé par la transformation de l'image de l'entreprise".

Un conseil alors, à la direction, pour que son message prenne toute sa dimension : qu'elle offre de meilleurs salaires à son personnel et qu'elle se lance avec dynamisme dans la conquête de nouvelles commandes de navires (voir ceux de la B.A.I.)

Chiche, Monsieur d'Acremont!

**LIQUIDATION
TOTALE DU
STOCK**

A PARTIR DU 5 AVRIL 90

AVANT
FERMETURE DEFINITIVE

DES PRIX SACRIFIES

ART MOBILIER

230, ROUTE DE LA CÔTE D'AMOUR - ST-NAZAIRE

OUVERT DE 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30

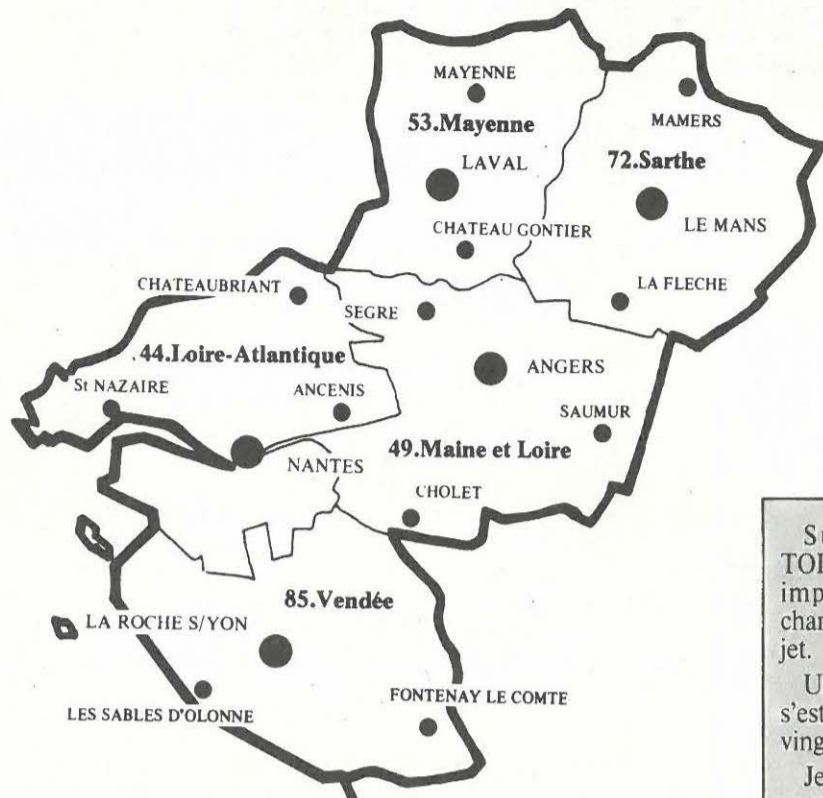
Autorisation Municipale du 3 Avril 1990

CONSEIL RÉGIONAL - CONSEIL RÉGIONAL - CONSEIL RÉGIONAL

Les élus communistes se sont bien battus à la dernière séance du Comité Régional, aussi bien sur le budget, la promotion des langues étrangères et la mise en place d'un Conservatoire de la forêt.

A propos de la promotion des langues, M. Pousseur (P.S.) devait dire : « C'est un projet généreux, une politique généreuse, des objectifs larges. C'est ce que fait actuellement l'Education Nationale que vous reprenez à votre compte, Monsieur le Président » (en plein consensus).

(Voir ci-dessous la déclaration de Huguette Herin, conseillère régionale communiste).



Sur le CONSERVATOIRE DE LA FORÊT, il fut impossible à Olivier Guichard de faire passer son projet.

Un véritable tire de barrage s'est réalisé. Pas moins de vingt intervenants.

Jean-Louis Le Corre devait en ce qui le concerne, préciser la position des communistes, ce qui n'eut pas l'air de plaire au Président du Conseil Régional.

BUDGET : Intervention Huguette HERIN

Les remarques formulées par notre groupe se trouvent confirmées dans la délibération qui nous est proposée puisqu'il s'agit aujourd'hui de faire passer une orientation budgétaire que nous avons condamnée.

Au 17,7% d'augmentation du produit fiscal, déjà difficile à supporter pour les familles modestes, s'y ajoute une charge plus rapide sur les ménages par la T.H. et le F.B. de 12% contre 10,9% à la taxe professionnelle.

Cette fiscalité injuste et si critiquée... mérite effectivement une réforme en profondeur.

M. Charasse envisage, pour la session de printemps, un lifting s'inspirant d'un projet rédigé en 1987 sous Chirac, pour réviser les valeurs locatives cadastrales qui servent au calcul des impôts locaux alors que cette révision dictée par le souci de justice sociale doit IMPÉRATIVEMENT tenir compte des ressources des contribuables. C'est vrai également pour les agriculteurs, les entreprises.

De la même façon, on ne peut concevoir une réforme sur la T.P. versée par les entreprises sans tenir compte pour celles-ci de la valeur ajoutée produite, des emplois créés et des investissements réalisés.

Il ne s'agit donc pas d'un lifting mais d'une véritable chirurgie esthétique à opérer en la matière.

Ajoutons les difficultés dans le secteur de la navale et les conséquences indirectes pour la Région du transfert de la 2^e chaîne Airbus A 321 de Toulouse à Hambourg - deux dossiers économiques que mon collègue Jean-Louis Le Corre a souvent défendus avec opiniâtreté dans cette assemblée.

Pour conclure, je ferai une proposition pour alléger l'imposition sur les ménages et réduire ainsi l'écart avec la T.P. que je dénonçais au début de mon intervention.

En effet, M. le rapporteur, puisqu'il existe un « excédent » si on peut l'appeler ainsi! de 2,65 M versé en compensation des réductions de bases de T.P., alors sans attendre la D.M.T., basculons cette somme sur la T.H. et diminuons d'autant l'imposition sur les ménages... ce qui ferait gagner 12,5%... pas négligeable pour les familles les plus défavorisées... et nous retrouverions là un certain équilibre entre les différentes taxes.

Programme régional de promotion des langues étrangères Huguette HERIN

Comment ne pas être intéressé par un rapport qui affirme vouloir la promotion des langues étrangères...

Mais il n'y fait référence explicitement qu'à l'anglais et essentiellement sous son aspect de langue véhiculaire.

En regard de la situation que vous nous décrivez, il faudrait d'abord pratiquement exiger le doublement du nombre de professeurs de langues.

Nous aurions d'ailleurs été intéressés par un bilan régional plus détaillé, plus exhaustif : de combien de labos de langues disposent les élèves et professeurs, dans quelles conditions peuvent-ils être utilisés et surtout, combien en sont dépourvus ?

Pourquoi l'enquête s'est-elle limitée à l'examen du second cycle ? L'examen de la situation à l'Université ne peut être passé sous silence.

Il convient aussi d'être clair sur des orientations qui vont totalement à l'encontre de l'accès aux connaissances les plus récentes. Parler anglais et le

mieux possible, bien sûr. Mais le niveau de compétence va bientôt être inaccessible pour la majorité d'entre nous puisque le français est directement menacé comme langue nationale.

Non seulement le projet qui nous est soumis ne répond en aucune façon aux besoins réels de formation, à l'école comme à l'entreprise, mais il aggrave les charges des collectivités, renforce les inégalités territoriales et sociales. Il est étroitement soumis aux objectifs d'intégration européenne, d'éclatement de ce qui devrait être le grand service public de l'Education Nationale. Ce projet renforce encore la main-mise du patronat sur la formation continue et facilite l'extension de cette main-mise sur la formation initiale.

Comme nous venons de l'entendre, nos collègues socialistes volent au secours de leur ministre... Décidément, vous avancez très vite dans le démantèlement de notre système éducatif. Nous ne vous suivrons pas dans cette voie.

CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU LITTORAL

Jean-Louis LE CORRE

«... Sylviculture et nature, deux mondes qui ne peuvent s'ignorer. Pour les uns, la forêt, lieu privilégié des équilibres naturels doit être préservé dans toutes ses activités humaines qui, par essence même, est destructrice.

En France, les arbres sont tout autour de nous. Le quart de la France est boisé, soit la moitié de la couverture forestière européenne.

Dans moins de 20 ans, cette forêt fournira 50% de bois exploitables supplémentaires, alors que déjà l'appareil de transformation ne suit pas.

Par ailleurs, nos entreprises régionales dans le meuble, ont été pour la plupart, rachetées par le groupe hollandais Pineau-France, qui vient d'annoncer qu'il réoriente ses activités vers le seul négoce.

Le rapport que vous avez présenté, M. le Président, souligne dans son préambule que, « préoccupée par l'aménagement de son territoire, la Région a décidé en 1989, en partenariat avec l'Etat dans le cadre du contrat de plan, de mener une lutte contre l'abandon des terres agricoles... »

Or, M. le Président, n'est-ce pas vous qui avez déclaré que

cette orientation vers le désert « vert » serait une chance qu'il faut saisir.

Les gouvernements et Bruxelles vont conduire à la mise en friche de près de 20% du territoire. Entre 80 et 90, 12 millions d'ha ont été libérés par les départs des agriculteurs qui s'ajoutent aux 4 millions déjà recensés en 80...

Beaucoup cherchent à cacher cette mauvaise politique.

Bruxelles et sa technocratie, face à ce vide, nous disent « qu'il n'y a qu'à reboiser » alors que la forêt française, je viens de le souligner, est loin d'avoir atteint sa productivité maximale.

Que fait-on pour préserver le massif forestier ? Il brûle sans que des mesures soient prises avec peu ou pas d'entretien.

Les bois détruits par les tempêtes ne sont pas utilisés. Par exemple, la tempête de 1980 a mis à terre une superficie de l'importance de la forêt de Fontainebleau.

Par ailleurs, l'on ne peut pas penser travailler pour la forêt sans s'intéresser à l'aménagement agricole, à l'aménagement rural, à l'aménagement du territoire tout court.

Vous proposez de racheter les terres, souvent les meilleures, et à titre de reconversion, il leur est

proposé un golf... En 1986, 500 projets recensés pour 150 estimés réalisables. Quelle reconversion... Je caricature à peine.

Avec les friches, la répercussion sur l'environnement rural serait lourde de conséquences.

Ne croyez-vous pas qu'il y ait là quelques absurdités alors que notre pays va manquer de viande, de lait, que dans le monde et dans la France, des enfants, des femmes, des jeunes, souffrent de la pauvreté,

— que l'on dépense des sommes considérables pour mettre en valeur des zones de marais, voire des zones humides, qui sont des richesses que nous devons préserver.

De jeunes exploitants n'en finissent plus de rembourser les prêts alors qu'il faudrait les aider pour leur implantation.

Ce n'est pas l'avenir de la région que d'accepter ces friches.

Pour nous, la forêt française doit assurer 3 fonctions essentielles : écologique, sociale, économique.

Ce que vous demandez aujourd'hui, c'est de mettre un pansement sur les blessures que vous avez provoquées. Autant de raisons qui motivent notre décision de ne pas voter cette délibération.

CROZATIER

Meubles & Décoration



Depuis le début de l'année, une nouvelle enseigne a vu le jour sur Saint-Nazaire: **CROZATIER**.

* **CROZATIER** s'identifie aux meubles de qualité en France depuis les années, "d'avant guerre".

* Situé à l'entrée nord de la ville, le magasin que dirige le sympathique et dynamique Monsieur VANDROTH s'étend sur 1600 m² sur 2 niveaux.

Des centaines de salons, de chambres à coucher, de salle à manger sont présentés chacun, dans une ambiance différente, permettant au client d'imaginer, au plus près, le rendu dans son propre logement.

* **CROZATIER** répond à tous les goûts et à tous les budgets : du contemporain au rustique, du bas de gamme au haut de gamme, du romantique au moderne jusqu'au très haut de gamme, tout est là chez CROZATIER.

* Une équipe de huit professionnels confirmés seconde M. VANDROTH par leur compétence et leur courtoisie, ils satisferont votre curiosité et vous rendent le meilleur service.

CROZATIER assure la livraison avec chauffeurs "maison". L'un d'entre eux est, de surcroît, ébéniste donnant conseils d'entretien et soignant le montage des meubles.



PRIX ANNIVERSAIRE

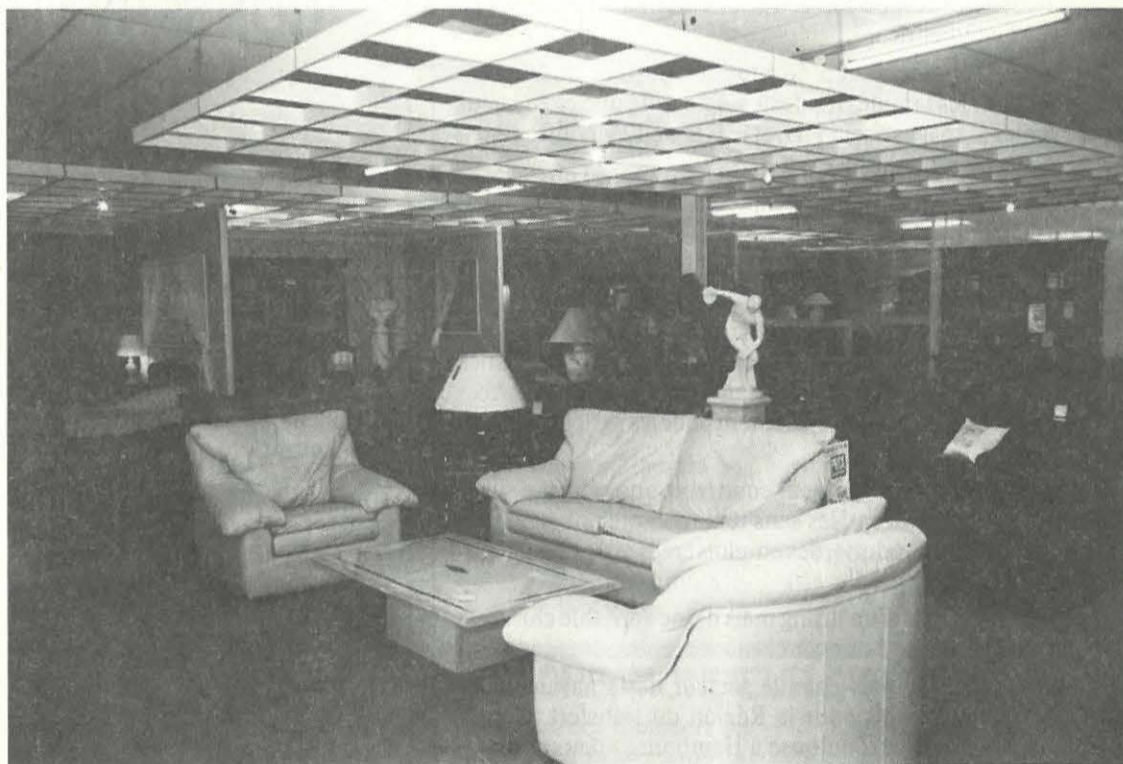
* Monsieur VANDROTH, originaire du Nord de la France, est tombé amoureux de Saint-Nazaire et sa région. Il a retrouvé les gens de coeur qui caractérisent les régions industrielles.

Mais en plus, comme il le dit lui-même : "ce qui m'a marqué tout de suite en arrivant dans cette ville, c'est son extrême propreté".

Ajoutons à cela, le tourisme avec son bord de mer, son arrière-pays avec la Brière, tous les ingrédients étaient réunis pour que M. VANDROTH et **CROZATIER** se sentent bien à Saint-Nazaire.

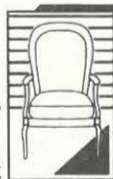
* Vraiment, une visite s'impose chez **CROZATIER**. Vous y découvrirez qualité, élégance et sérieux du meuble. Et si vous n'achetez pas lors de votre première visite, l'accueil, la compétence, la gentillesse, le sourire de l'équipe **CROZATIER** vous y feront revenir... Nul doute alors que vous ne partirez avec le salon, la chambre, le meuble de votre vie.

CROZATIER - SAINT NAZAIRE, une équipe gagnante qui fait des gagnants.



CROZATIER

Meubles & Décoration



Place de la Gare - Tél. : 40 22 12 56

ST-NAZAIRE